

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 accordant une subvention pour l'inauguration de la Maison du Combattant

n° 496

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 25/07/1953

Date de publication
23 avril 1953

Date du numéro
25 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est abhrosée la décision susvisée du 27 février 1953 accordant une subvention complémentaire de quinze mille francs (15.000 fr.) à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Côte Française des Somalis, pour lui permettre de couvrir les frais occasionnés par l'inauguration de la « Maison du Combattant ».